

www.giron-musiques-sarine.ch

A 09:30 précises, **Michaël Haymoz, nouveau président du Giron des Musiques de la Sarine**, ouvre sa première assemblée générale ordinaire. Il présente les invités, salue les délégués, les présidents d'honneur et membres d'honneur, les invités et excuse l'absence de quelques personnes. Il déclare l'assemblée ouverte et valide.

Le comité en fonction

- **Michaël Haymoz, président**
- **Christian Mauron, vice-président**
- **Rachel Falk, secrétaire correspondance**
- **Yvan Oberson, secrétaire PV**
- **Lucienne Mauron, caissière**

La commission de musique en fonction

- **Christian Colliard, président**
- **Véronique Chapuis Fernandez, harmonie**
- **Frédéric Brügger, tambour, excusé**
- **Nicolas Papaux, brass-band, excusé**

Parole donnée à M. Nicolas Kessler, président de La Lyre de Farvagny

*Il salue les participants, leur souhaite une bienvenue dans cette salle communale,
il présente sa société de 43 membres*

il est ravi d'organiser pour la 2^e fois une fête des musiques.

Il annonce que l'apéritif sera offert par la commune et propose la vente de leur vins de fête.

1. Contrôle des présences, dès l'entrée de la salle

Présentes : 20 (la totalité), le quorum est atteint (selon les statuts art 14, soit les 2/3).

Une liste des présences à signer et à corriger était à disposition au début de l'assemblée.

Elle sera disponible pour les sociétés, sur demande, via le site du Giron.

2. Nomination des scrutateurs

Philippe Bulliard d'Arconciel et Mireille Yerly de Cottens sont désignés à cette tâche.

Les sociétés peuvent être représentées par plusieurs membres, par contre une seule voix par société sera permise pour les votes.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2017 à Belfaux

Disponible en téléchargement sur le site du Giron, il n'a pas été lu.

Approbation à l'unanimité avec remerciements pour sa rédaction à Yvan Oberson, secrétaire PV.

Parole donnée à Monsieur Frédéric Oberson, président du Conseil général de la commune de Gibloux

Gibloux, jeune commune fusionnée, compte 7300 habitants.

Il faut des liens entre le foot et la musique, tant leurs objectifs sont comparables.

4. Rapport de la caissière, Lucienne Mauron et des vérificateurs des comptes

Elle nous signale que les comptes présentent un actif de Fr 23'787.60 et donc d'une augmentation de fortune de Fr 11'203.65

Cette augmentation est due aux participations d'Estavayer-le-Gibloux, plus de 11'000.– et de Cottens 2'200.– provenant d'un compte bloqué pour cause de facture non reçues.

Le président et la secrétaire de L'Harmonie de La Brillaz ont vérifié les comptes ce matin, arrêtés au 31 octobre, et en ont rapporté la bonne conformité et l'exactitude des pièces comptables.

Avec acclamation, les délégués les acceptent et en donnent décharge à sa caissière et au comité avec les remerciements pour la bonne tenue de la comptabilité.

5. Fixation de la cotisation 2019

Le comité propose le statu quo soit Fr 1.50 par musicien.

Acceptée à l'unanimité, à main levée.

6. Rapport du président Michaël Haymoz

Il nous présente son 1^{er} rapport d'activité de cette saison. *A lire en annexe.*

7. Rapport de la commission de musique par Christian Colliard

Il présente son 3^e rapport d'activité. *A lire en annexe.*

Les experts des prochains concours et fête nous ont aussi été annoncés. S. Jaquier et Bonvin, Eddy Debons et un 2^e experts. Eric Romanens et une 2^e personne. Certains sont encore à rechercher.

Pour le concours de solistes. Elie Fumeaux et Angelo Bearpark, Ludovic Frocheaux et une autre personne.

8. Rapport de la 31^e Fête à Belfaux, Frédéric Schouwey

Le président remercie le comité du Giron et la sté d'Estavayer-le-Gibloux.

Bilan très positif : L'accueil, les repas, le traiteur, la place de fête, le système cashFlow pour la rapidité des services, aucun problème de sécurité

A améliorer : Le label SmartEvent (prévention de la jeunesse) serait à privilégier.

La logistique devrait être gérée entre les sociétés afin d'éviter les achats de petit matériel. Faire plus de pub dans les réseaux sociaux.

Relevons le magnifique résultat financier malgré une facture importante qui manque encore de plus ou moins 160'000.–

Il remercie son comité ainsi que les 780 bénévoles. Il se tient à disposition pour les prochains organisateurs.

9. 9.1 Présentation de la 32^e Fête à Farvagny, Michel Bulliard

29 mai –au 2 juin 2019, 5 jours de fête avec comme thème Rock'n Roll

Mercredi, Concert Rock Sir Nash

Jeudi, une marche gourmande, festival Rock avec des groupes locaux, Brass Band 13 étoiles 30.– + concert Félix Rabin

Vendredi, traditionnel loto et apéritif des sponsors

Samedi, concours en salle, production en cantine concert Rock avec Chris Aaron

Dimanche concours de marche, banquet officiel, cortège et cérémonie de clôture.

Place de fête : près des terrains de foot, Place de concours dans la salle communale.

Cantine en direction de Grenilles. Tonnelle.

Une soirée de découverte des 2 groupes est agendée à la Pinte les 23 et 24 novembre.

Vins en promotion dès ce jour.

Des bénévoles seront bien accueillis.

9.2 Tirage au sort

9 sociétés se sont inscrites pour le matin, c'est une situation idéale.

Toute demande de rocade devra être faite d'ici le 10 décembre

Le Châtelard ne participera que le dimanche.

Liste du tirage en annexe.

9.3 Prix de la carte de fête

Les organisateurs proposent le statut quo. Le montant sera inchangé de **29.– pour 2019.**

10. Rapport du 10^e Concours de solistes à Grolley par Germain Collaud

9 juin mai 2018.

Grande réussite 65 concurrents en 13 catégories, pas de fausse note ;timing excellent. Bénéfice net de près de 32'000.–

Les stés du giron doivent rappeler la date et le délai d'inscription. Le soutien des solistes est important.

Le bénéfice se fait en amont de cette journée : soirée de soutien, livret de fête.

11. Présentation du 11^e Concours de solistes à Matran par Madame Sonia Romanens

Elle excuse le président Xavier Tinguely. Date choisie : samedi 11 mai 2019. Ecole de Matran.

Vendredi 11 mai : souper de soutien avec fondue chinoise.

Inscriptions dès le 28 janvier, jusqu'au 31 mars 2019.

12. Désignation du lieu de la sté organisatrice de l'AG – Rossens 2 nov. 2019

Merci par avance à la société de nous accueillir et nous nous réjouissons de nous y rendre pour les assises de notre 66^e assemblée générale ordinaire.

13. Désignation de la sté vérificatrice des comptes

Selon le tournus (basé sur la liste des sociétés) : L'Avenir Le Mouret.

14. Divers

a) *Parole à Claude-Alain Bossens, délégué sarinois à la SCMF*

Le délégué de la SCMF apporte les salutations du comité cantonal et des commissions de musique et de tambour.

Inscriptions à la SUISA via l'ASM : délai au 30 novembre.

Mettre à jour les données des stés sur le site de la SCMF et de l'ASM (nom et prénom + courriel des musiciens).

Merci aux sociétés qui ont déjà inscrit ces données.

Le concours de solistes 2019 sera organisé à Dompierre-Domdidier 25-27 janvier. Possibilité d'organiser dès 2024.

La LORO donne 160.– par jeune inscrit au COF par période de 30 min. Soit env 170'000.– pour l'année dernière

Jeunesse et musique a de l'argent pour les sociétés et cours.

A voir sur le site officiel.

La séance avec les sociétés et les organisateurs des giron est un moment important à communiquer aux nouveaux membres des comités.

Prochaine assemblée cantonale, le 16 mars 2019 à Sorens.

L'ASM prépare un programme national de récolte des données des musiciens,

liste qui sera ensuite remise aux associations cantonales.

- b) C'est toujours avec grand plaisir que les membres du comité se tiennent à votre disposition pour la remise de distinctions d'ancienneté.

Notre président a encore deux remarques :

La 1^{re} concerne le texte qui, certaines fois, manque cruellement de consistance ! Je vous rappelle que ce n'est pas aux membres du comité de faire des recherches sur la personne qui va toucher une médaille mais bien à vous. Le but est de reprendre votre texte presque mot pour mot et de juste l'adapter selon la personne qui le lira.

Merci de nous parler du parcours musical de vos vétérans.

En 25 ans de musique et plus il doit bien s'en passer des choses et anecdotes.

Pour la 2^e remarque, merci également de faire attention que la présentation du médaillé ne soit pas faite à double par une autre personne lors de votre soirée !

c) *Parole à Fabien Gavillet, président de l'AFJM
Document distribué aux participants.*

- d) Concours de solistes
Si l'année prochaine nous serons à l'école de Matran pour le 11^e Concours de solistes, nous recherchons des candidats pour 2020, 2021 (Ecuwillens-Posieux, à confirmer) et 2022. En 2023, le concours sera organisé par la Lyre de Fribourg.
- e) Fête des Musiques
Il y a eu quelques changements au niveau des Fêtes de Musiques, si vous regardez le tableau, vous verrez que nous serons à Prez-vers-Noréaz en 2022, en 2023 à Marly et à La Brillaz en 2024.
Ceci suite au désistement de l'Union Instrumentale qui s'est mise en fin de liste, selon le règlement de fête.
- f) Notre vice-président relève le souci du détail de notre président Michaël. Il le félicite pour son dévouement.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est close à 10 :54.

Giron des Musiques de la Sarine

Le président



Michaël Haymoz

Le secrétaire PV



Yvan Oberson

Visitez encore notre site pour d'autres compléments d'information et pour le téléchargement de divers documents.

giron-musiques-sarine.ch.

Visitez aussi les sites suivants : scmf.ch

afjm.ch

farvagny2019.ch

MUSIQUE ET JEUNESSE

Annexes à ce PV

- 6 Rapport d'activité du président du Giron
- 7 Rapport de la Commission de Musique
- 9.2 Tirage au sort
- Informations de l'AFJM

Par respect des données personnelles, la liste des sociétés (adresse postale et courriel) ne sera remise que sur demande par courrier électronique à une personne connue du comité.

Disponible au format pdf et Excel.

6. Rapport du président, Michaël Haymoz

En fonction en tant que président seulement depuis une année, c'est pour moi un réel plaisir que de pouvoir vous présenter mon premier rapport.

Le comité s'est réuni à 6 reprises afin d'administrer les affaires courantes. J'aimerais remercier tout particulièrement Lucienne qui nous accueille très aimablement pour nos séances dans son bureau à Marly.

La saison musicale écoulée fut bien chargée en manifestations. Nous nous sommes rencontrés à 6 reprises avec les divers comités d'organisation de Fête et concours de solistes. J'aimerais mettre en avant la très bonne collaboration entre nos sociétés du Giron. On a par exemple, pour la 1^{re} fois, invité la société de musique de Farvagny, organisatrice de la prochaine Fête lors du débriefing de la dernière Fête de Belfaux.

Comme chaque année, j'ai beaucoup de plaisir à participer à vos concerts soit pour remettre une ou plusieurs distinctions ou simplement comme auditeur. Sincères félicitations à toutes ces musiciennes et musiciens pour leur fidélité à la musique instrumentale et également pour leur engagement et leur disponibilité pour leur société de musique.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de l'encadrement tant musical qu'administratif des écoles de musique. Que ce travail de fourmi ne soit jamais sous-estimé. Permettez-moi par contre de vous rendre attentif sur le suivi de vos élèves. En effet, j'ai été particulièrement peiné de voir le peu de spectateurs lors du dernier concours de solistes à Grolley ! Il est pour moi très important que vos jeunes se sentent suivis et encouragés par leur société. Je pense qu'un effort doit être fait au niveau du comité et particulièrement des responsables de la formation, des directeurs et des professeurs de musique.

Je remercie les membres de la commission de musique et leur président Christian Colliard qui savent travailler en parfaite symbiose afin de pouvoir faire profiter les musiciennes et musiciens de notre Giron de leur expérience et compétences.

En conclusion, je tiens à tous vous remercier pour tout ce que vous faites au sein de vos sociétés, pour l'énergie et la disponibilité que vous leur vouez. Ces remerciements s'adressent aussi à mes collègues et amis du comité pour leur travail et le temps qu'il consacre à notre giron. C'est toujours un réel plaisir d'œuvrer en leur compagnie pour les bienfaits de notre giron.

Voilà, je crois que j'en ai fini non seulement du côté des remerciements et surtout avec ce rapport. Et si je devais l'analyser, je relèverais simplement à quel point ce n'est que du bonheur d'avoir la chance de vivre tous ces merveilleux moments grâce à la musique.

Je vous souhaite une belle et excellente saison musicale !
Merci de votre attention !

Rapport de la Commission de musique à l'occasion de l'assemblée des délégués le 03.11.2018

Monsieur le président, chers membres du comité, chers délégués, Mesdames, Messieurs,

Cette année musicale peut être qualifiée de plutôt "standard" avec le suivi de deux Fêtes du Giron et deux Concours de solistes. J'aimerais remercier chaleureusement l'équipe de la commission, Véronique, Nicolas et Frédéric pour leur recherche et leurs propositions des collègues d'experts. Pour 2018, ils ont su trouver une palette de choix, composée de personnalités de la musique qui n'ont plus à prouver leurs compétences et leur impartialité.

A leur tour, lors de ces événements précités, les experts ont relevé le très bon niveau de préparation des sociétés ou, respectivement, des concurrents solistes à Grolley. De plus, ils ont à chaque fois présenté leurs félicitations aux organisateurs pour leur travail quasi professionnel et les ont remerciés pour leur accueil.

Lors de la 31^e Fête de Belfaux, selon les jurés, il n'y a *pas eu de gros problème*, les sociétés étaient bien ou très bien préparées aux concours. A la marche, il y a eu, là aussi, de brillantes prestations. De leur part, un grand bravo aux jeunes directeurs et aux sociétés qui leur ont donné leur chance.

Mais notre Giron a aussi l'honneur de compter à la tête de certaines de ses sociétés des chefs plus expérimentés, je dirais même de prestige. Une fois n'est pas coutume, au nom du Giron de la Sarine, je me permettrai de lancer un clin d'œil à notre ami Jean-Claude Kolly qui, au fil des 35 années passées à la tête de la Gérinia, a su mener cet ensemble sur les hauteurs. Un travail de longue haleine pour lequel nous tenons encore une fois à le féliciter et à le remercier. Ceci a certainement encouragé l'ensemble de nos sociétés à progresser et nos musiciens à se perfectionner...

Malgré tout, le travail dans les plus petites sociétés, qui n'ont en fait de "**petit**" que le nombre de membres, représente la même problématique, motiver, faire au mieux avec les personnes présentes... Au nom de la Commission, un immense merci à toutes les directrices et tous les directeurs pour leur engagement et leur patience.

Le 10^e concours de solistes et petits ensemble a été parfaitement organisé par la société de Grolley. Un grand merci aux membres du Comité d'organisation et à toutes les personnes qui ont travaillé pour le concours. Nos félicitations à tous les participants pour leur courage et leur très bonne préparation. A cette occasion, il y a eu quelques discussions au sujet de la mise à disposition d'instruments pour les échauffements, particulièrement les instruments de percussion. La volonté de la Commission de musique est de rester simple au niveau du règlement du concours. Les cas particuliers devant être traités avec les organisateurs au préalable du jour du concours. Merci d'en informer le cas échéant les concurrents et leurs professeurs.

Il est à remarquer une fréquentation en baisse. Peut-être était-ce dû à la date ; pour rappel le 9 juin. Il y a eu, certes, un peu moins de concurrent, mais aussi passablement moins de public. Comme l'a relevé notre président du Giron dans son rapport, il est important que les responsables des sociétés rappellent aux musiciens de la Sarine de venir soutenir les jeunes et moins jeunes solistes ainsi que la société organisatrice, même s'il n'y pas de participant de propre sa société.

Une nouvelle mouture du règlement du concours va être préparée par le Comité et la Commission pour proposition lors de l'assemblée 2019. Il s'agira de trouver peut-être une formule plus attractive, aussi pour le public... Nous sommes en attente de vos idées et à l'écoute de tous. Merci d'avance de vos suggestions, à un membre de la Commission des musiques ou du Comité.

Pour terminer, un grand merci à l'ensemble des membres du comité pour leur soutien, leur confiance et l'entente cordiale qui règne entre le Comité et la Commission de Musique. C'est à ce prix et à celui du travail de tous le musiciens du Giron que nous arrivons à faire progresser, à petits pas, mais régulièrement, la musique instrumentale dans notre district. Merci à tous.

Pour la Commission de musique

Christian Colliard

**Tirage au sort,
32e Fête du Giron des Musiques de la Sarine
2019 Farvagny**

Tirage réalisé par : Géraldine Clerc

Samedi matin

1	Belfaux
2	La Brillaz
3	Neyruz
4	FR – La Lyre
5	Autigny
6	Ependes
7	Cottens
8	Marly
9	Treyvaux

Samedi après-midi

10	Avry-Matran
11	Grolley
12	Ecuwillens – Posieux
13	Corpataux – Magnedens
14	Prez-vers-Noréaz
15	Siviriez
16	Arconciel
17	Le Mouret
18	Estavayer-le-Gibloux
19	FR – Union instrumentale
20	Rossens
21	Mervelier

Rocade à faire d'ici le : 10.12.18